



**BANQUE
LAURENTIENNE**

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE DES DÉTENTEURS D' ACTIONS ORDINAIRES DE LA BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA (LA « BANQUE ») TENUE LE 7 AVRIL 2026

Assemblée annuelle des actionnaires de la Banque (l'« **Assemblée** ») du mardi 7 avril 2026, à partir de 9 h 30, aux bureaux de LUMI Global à Montréal et par le biais d'une webdiffusion audio en direct.

M. Michael T. Boychuk, président du conseil d'administration, préside l'Assemblée et Mme Anna Dell'Api, cheffe des Affaires juridiques et secrétaire corporative, assure la fonction de secrétaire de l'Assemblée.

NOMINATION DES SCRUTATEURS, CONFIRMATION DE L'AVIS D'ASSEMBLÉE ET ATTESTATION DE QUORUM

Le président déclare l'ouverture de l'Assemblée et désigne Mme Martine Gauthier et M. Agustin Lara, de la Société de fiducie Computershare du Canada, à titre de scrutateurs de l'Assemblée.

Le président reconnaît l'Assemblée comme étant légalement constituée pour traiter les points à l'ordre du jour.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

États financiers et rapport de l'auditeur

Les états financiers consolidés de la Banque pour l'exercice clos le 31 octobre 2025, ainsi que le rapport de l'auditeur y afférent, lesquels ont déjà été envoyés aux actionnaires par la poste, sont présentés à l'Assemblée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Ce point ne fait l'objet d'aucune question, d'aucun commentaire et d'aucune discussion.

Élection des administrateurs

Une proposition visant à élire les administrateurs dont la candidature est présentée dans la Circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Banque (la « **Circulaire** ») est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question et aucun commentaire n'ayant été soumis à l'Assemblée, le président demande le vote pour cette proposition.

Nomination de l'auditeur

Une proposition visant à nommer le cabinet comptable Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. comme auditeur de la Banque pour l'exercice à venir est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question et aucun commentaire n'ayant été soumis à l'Assemblée, le président demande le vote pour cette proposition.

Vote consultatif sur la rémunération des cadres supérieurs

Une proposition visant à approuver une résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des cadres supérieurs, telle qu'elle est énoncée dans la Circulaire, est dûment présentée et appuyée. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question et aucun commentaire n'ayant été soumis à l'Assemblée, le président demande le vote pour cette proposition.

Propositions d'actionnaires

M. Yvan Deschamps, chef de la Direction financière et vice-président exécutif de la Banque, annonce huit propositions d'actionnaires soumises par le Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (le « **MÉDAC** »), telles que présentées à l'annexe « Propositions d'actionnaires » de la Circulaire, et précise qu'à la suite de discussions avec la Banque, le MÉDAC a accepté de ne pas soumettre six de ces huit propositions au vote des actionnaires. Un représentant du MÉDAC s'adresse à l'Assemblée au sujet des propositions soumises au vote et fournit des commentaires concernant une proposition non soumise au vote. Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question et aucun commentaire n'ayant été soumis à l'Assemblée, le président demande le vote pour ces propositions.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président invite les actionnaires à soumettre leurs questions ou commentaires. Aucune question et aucun commentaire ne sont soumis à l'Assemblée.

RÉSULTATS DES VOTES

Le président annonce les résultats préliminaires des votes tels que consignés dans le rapport des scrutateurs. Les porteurs de 18 091 716 actions ordinaires participent à l'Assemblée ou sont représentés par des fondés de pouvoir, ce qui représente 40,46 % des actions ordinaires avec droit de vote.

Les 12 candidats désignés dans la Circulaire sont tous élus par un pourcentage de voix favorables de 97,96 % à 99,19 %.

Les propositions concernant la nomination de l'auditeur et la résolution consultative non contraignante concernant l'approche de la Banque en matière de rémunération des cadres supérieurs sont adoptées, tandis que les propositions d'actionnaires ne sont pas adoptées, selon les résultats ci-dessous.

	POUR	CONTRE	ABSTENTION
	%	%	%
Nomination de l'auditeur	96,42	-	3,53
Vote consultatif sur la rémunération des cadres supérieurs	97,97	2,03	-
Proposition d'actionnaire 1 : Renforcement de la participation des actionnaires aux assemblées générales annuelles (AGA)	1,12	97,46	1,2
Proposition d'actionnaire 7 : Certification raisonnable des rapports ESG	9,69	88,38	1,93

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La période de questions étant terminée et l'ordre du jour étant épuisé, le président de l'Assemblée remercie les actionnaires, puis demande une proposition de levée de l'Assemblée. Sur proposition dûment présentée et appuyée, le président déclare la levée de l'Assemblée.

(s) *Michael T. Boychuk*
Président

(s) *Anna Dell'Api*
Secrétaire